

L'ÉTRANGLÉ HILARE

L'histoire n'est pas seulement véridique, elle est vraisemblable ; mais je ne me dissimule pas que, pour la bien narrer, il y faudrait un de ces ironistes d'élite, héritier de Jonathan Swift, de Mark Twain et de notre Villiers de l'Isle-Adam. Qu'on m'excuse de m'essayer à leur manière. Ce conte justifie l'audace.

Lorsqu'à l'arrivée en gare du train 1227, qui est express s'il en fut, le surveillant préposé à la revue des wagons trouva, dans le compartiment 184, un voyageur visiblement feu, défunt et, tranchons le mot, étranglé, il eût fallu la collaboration idéale d'Alphonse Allais, de George Auriol, de Tristan Bernard et de Jean Goudezki pour dépeindre la stupeur de ce fonctionnaire. Le mort était resté dans une attitude surprenante. Enfoncé dans son coin, le visage renversé, les poings sur les hanches, les jambes en l'air, il semblait encore se tordre de rire, et c'était presque une consolation à la tristesse du spectacle que de se dire : en voilà un du moins qui aura été assassiné gaiement ! Du reste, si le meurtre, constaté par le médecin de la gare, était indubitable, la cause du meurtre, absolument incompréhensible, échappait au commissaire, pourtant sagace entre les sagaces, qui avait exploré les poches et la valise de l'étranglé hilare. On retrouva sur son cadavre convulsif le porte-monnaie, la montre, le portefeuille avec les cartes, la carte d'électeur, les lettres et le ticket qui permirent de reconstituer son identité. C'était un nommé Dupont, rentier, boursier et célibataire, que ses amis reconnurent et identifièrent tout de suite, et sur le compte duquel ils furent unanimes. Il était, dirent-ils, d'une force prodigieuse, et pouvait, dans une agression, tenir tête à dix hommes râblés. — Oui, mais l'hercule n'en gisait pas moins strangulé et dans la pose bizarre que j'ai dite, exilarante.

Quel était donc ce mystère ? La police chercha à l'éclaircir, ai-je besoin de vous l'apprendre, par tous les moyens d'investigation ordinaires et extraordinaires dont elle use, et, au bout d'un mois, elle était encore béjaune. Il faut mettre à sa décharge que l'assassin n'avait pas laissé plus de traces de son entité que le poisson dans l'eau courante. Le seul indice que l'on eût, bien vague, s'estompait dans une remarque de l'employé chargé de la réception des billets à la sortie des voyageurs. Ce commis croyait se souvenir que l'un des voyageurs sortants, individu chétif et rabougri qu'on eût abattu d'un souffle, s'était présenté à la porte, la tête emmitouflée sous le tube d'un foulard rose et avec l'aspect caricaturalement douloureux, ou, si l'on veut, douloureusement caricatural, que les images prêtent aux gens torturés par une odontalgie.

...Il va de soi qu'il n'y avait aucun parti à tirer d'une observation aussi banale : un Edgard Poë lui-même l'eût négligée. Aucun agent ne voulut s'élancer sur une pareille piste, propre à dérouter de braves Mohicans dressés à la chasse à l'homme à travers les hautes herbes du maquis social.

C'était un tort, et cette trace impossible était la bonne. Tant il est vrai que dans l'étude des grands effets il ne faut jamais négliger les plus petites causes. Depuis un mois, l'herculéen Dupont dormait donc enseveli dans son caveau de famille et vingt personnes arrêtées pour son étranglement avaient été relâchées, avec ou sans excuses, lorsqu'un petit bonhomme rabougri, chétif, et parfaitement conforme, moins le foulard rose, au signalement dédaigné du surveillant de la sortie, se présenta chez le procureur de la République.

— Ne cherchez plus, lui dit-il en souriant, c'est moi. Je me livre. Vous avez devant vous le meurtrier du train 1227, compartiment 184. Des faibles mains que voici, emmanchées aux débiles bras que voilà, j'ai strangulé d'un coup, et tel un Milon de Crotone son lion, le voyageur inconnu, que je pleure d'ailleurs autant que vous. Mon nom est Martin. Appelez les gendarmes.

Et comme, interloqué malgré son exercice professionnel du cœur humain, le procureur insistait pour connaître le mobile du crime :

— Je ne le révélerai qu'au tribunal, fut la réponse.

Et, énigmatiquement, le petit Martin ajouta :

— Pour me comprendre, pour m'absoudre peut-être, le jugement d'un seul homme ne suffit pas. Il y faut une réunion d'êtres humains ayant souffert ce que j'ai enduré et solidaires des maux que la nature inflige à l'espèce. Je ne parlerai que devant le jury et le peuple des assises. Ils me jugeront devant le Christ en croix !

L'assassin tint parole. Il refusa l'aide de tout avocat. Il aurait refusé celle des anges. Il s'avança seul à la barre et, ayant décliné ses noms et qualités, il renouvela l'aveu complet de sa culpabilité sans complices.

— Voici, fit-il. Il est des maux dont la douleur peut être domptée par des héros ; l'histoire l'enseigne. Mais il en est qui n'ont pas eu, qui jamais n'auront de Régulus. L'histoire, que dis-je, la mythologie, ne cite personne qui ait résisté au mal de dents. Et si elles en citaient, on ne les croirait point, car elles mentiraient ! Je vous en prends tous à témoins, messieurs et mesdames, et vous aussi, augustes membres de la Cour suprême, qui, sur la solidarité de l'odontalgie, n'avez pas besoin d'en référer au vers immortel de Térence. Dites s'il est possible, homme, demi-dieu et dieu même, de rester impassible, lorsque toutes les affres hyper-naturelles rêvées par une Inquisition pour l'enfer de ses damnés, se réalisent et se centralisent dans l'alvéole d'une gencive en feu sur un croc d'ivoire carié ! Achille devant Troie eût renoncé à venger Patrocle, Salomon eût laissé couper l'enfant, Napoléon eût maudit le soleil d'Austerlitz, s'il leur avait fallu être et se montrer Napoléon, Salomon et Achille dans les conditions épouvantables où je pris, au Mans, le train 1227 pour courir à Paris me faire arracher, ou guérir, la molaire que j'ai l'honneur de déposer devant vous.

« Monsieur le président, prenez ce petit os, et que mes concitoyens du jury se le repassent de mains en mains. Il est froid, il est calmé, mais il a contenu un Érostrate, voire un Omar, car, je le dis, quoique religieux et lettré, j'aurais, lorsque je tombai, plutôt que je ne m'assis, dans le compartiment 184, brûlé le temple de Delphes et la bibliothèque d'Alexandrie sans hésiter, si de telles horreurs avaient pu me soulager une seconde. Et vous en auriez fait autant, tout magistrats que vous êtes, car la capacité de souffrir a des bornes et l'héroïsme s'arrête au mal de dents !...

Il s'arrêta. Une rumeur sympathique avait couru de l'auditoire au prétoire ; elle fit onduler le banc des jurés. Tous avaient la main aux mâchoires. Ils se souvenaient. Les yeux disaient, par les regards échangés, qu'il y avait là un de ces cas d'exception où la justice des hommes se sent camuse et sans jurisprudence. Martin, pour la fatalité, égalait au moins les Atrides et dépassait Oreste. Il repartit :

— Tombé plutôt qu'assis dans le compartiment 184, je ne compris et n'entendis plus rien. Lorsque le train démarra du Mans, le hurlement qui déchira les airs n'était pas de lui, il était de moi, et tout le Maine s'y trompa. S'il y avait douze personnes dans le wagon ou s'il n'y en avait qu'une, je n'en sais rien encore. Je n'en vis qu'une, qui riait. J'ai appris par les journaux que ce monstre s'appelait Dupont. Il se serait appelé Teglatphalazar que je l'aurais tué tout de même ; il riait ! A qui la faute, messieurs et mesdames, si le plus effroyable des maux en est aussi le plus dérisoire ? Expliquez-moi comment, sur un pont, chez l'arracheur de dents, dans un hôpital, au milieu des internes, dans la rue, dans l'omnibus, n'importe où, et même au milieu de sa propre famille, ce martyr d'autodafé, l'odontalgique, avec sa ouate débordant des oreilles, sa joue gonflée affreusement, ses contractions musculaires du facies, ses yeux en larmes et l'embobinement de sa tête fiévreuse, déchaîne le rire, irrésistiblement, et plutôt que tout autre brûlé vif ? Eh bien ! voilà mon crime : Dupont riait ! Ce voyageur n'était certainement pas méchant, et peut-être compatissait-il ; mais il riait, il riait malgré lui, et, plus je gémissais, plus je me roulais sur les banquettes, plus je jurais, sacrais, maudissais le sort, plus son hilarité croissait et le secouait de la tête aux pieds. En sortant de Chartres, il était arrivé au comble de l'accès ; il s'était cramponné à la traverse du filet, et il se tordait littéralement dans les convulsions. C'était le moment où il venait de se produire dans ma molaire un phénomène de douleur telle, que je ne saurais le comparer qu'à une éruption du Vésuve.

« Alors... mais je ne sais plus rien. Je ne vois plus. La sensation me reste d'avoir bondi comme un tigre, d'avoir empoigné quelque chose de gros, de mou et de cylindrique, et d'avoir serré frénétiquement, avec une force colossale. Voilà tout. A présent, je suis guéri, vous avez la molaire sous les yeux, vous pouvez vous rendre compte. Moi, je ne le peux pas. Je pleure Dupont et je le hais encore. S'il y a crime, jugez-moi. Prenez ma tête et qu'on la tranche. On doit moins souffrir.

Et ceci dit, il se tut. La délibération du jury fut très brève, pas un des jurés n'alignait l'honneur de sa dentition complète. Martin fut acquitté à l'unanimité, moins une voix, celle du président d'âge qui, depuis quinze ans, mandibulait d'un râtelier. Il ne se souvenait plus, gâteaux du reste.